

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

23 mai 2024

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 17 mai 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE
Était excusée : Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE)

Secrétaire de séance : Alain DIXNEUF

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 28 MARS 2024

Validation à l'unanimité des présents

*ÉCOLE PUBLIQUE CAMILLE CLAUDEL DE LYS HAUT LAYON : PARTICIPATION FINANCIÈRE

Présentation d'une demande de participation financière de la commune de Lys-Haut-Layon pour l'accueil de 4 enfants coronnais (1 en maternelle et 3 en élémentaire) pour un montant total de 2 704.45 € (1 479.79 € par enfant accueilli en classe maternelle et 408.22 € par enfant accueilli en classe de primaire).

Validé à l'unanimité

*PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE POSTE ET NOMINATION D'UN AGENT SUITE RÉUSSITE EXAMEN

Création d'un poste de médecin généraliste à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024 pour intégrer le Centre Municipal de Santé
Nomination d'un agent au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe suite à sa réussite à l'examen professionnel à compter du 1^{er} juin 2024

Validé à l'unanimité

*SIEML : PARTICIPATION FINANCIÈRE OPÉRATION EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC OPÉRATION 109.21.04.07

Validation à l'unanimité du déplacement de 2 candélabres supplémentaires au rond-point de Chantelevent dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du bourg et de la participation financière de la commune pour le faire soit 4 473.30 €

*PRINCIPE D'UN PRÊT BANCAIRE

Par anticipation du versement des subventions attribuées et prévues au budget, Monsieur le Maire sollicite le conseil pour qu'un prêt bancaire de 400 000.00 € soit réalisé pour l'opération des travaux d'aménagement de la traversée du bourg et demande que ses adjoints et plus particulièrement Madame la 1^{ère} adjointe Joëlle REVEILLÈRE soit en charge de ce dossier dans sa totalité (démarches et signatures de tout document se rapportant à cette affaire). Validé à l'unanimité

*BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ : DÉCISION MODIFICATIVE

Validation à l'unanimité de la décision modificative pour permettre l'acquisition de matériel médical pour le bureau du nouveau médecin

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €		
R 706888 : Autres				10 000.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver				10 000.00 €
Total		10 000.00 €		10 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D 21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers		10 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		10 000.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				10 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				10 000.00 €
Total		10 000.00 €		10 000.00 €

*AIDE DÉPARTEMENTALE DES AMENDES DE POLICE

Demande d'aide financière au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement de la traversée du bourg et délégation au Maire pour conduire ce dossier dans sa totalité. Validé à l'unanimité

*BAIL PROFESSIONNEL COMMERCE COCCIMARKET : NOUVEAU BAIL ET RÉVISION DU MONTANT DE BASE DU LOYER

Autorisation donnée au Maire pour signer le nouveau bail professionnel rédigé à l'office notarial de Coron avec une révision du montant de base du loyer porté à 850.00 € H.T. mensuel (à la demande des actuels locataires). Validé à l'unanimité

* AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

*Monsieur le Maire fait le point sur le personnel actuellement absent :

.l'agent Martine Robichon, actuellement en arrêt de travail suite à son accident, reprend son poste lundi prochain. Elle a connu quelques complications qui ont entraîné une prolongation de son arrêt et a été remplacée par plusieurs personnes d'Initiatives Emploi.

.l'agent Charlène DEBARRE est toujours en arrêt maladie vu son état de santé. 3 personnes ont répondu à l'annonce parue pour la remplacer ponctuellement : 2 profils ne correspondent pas et 1 est actuellement en CDD pour essai.

*Monsieur le Maire indique au conseil qu'il a reçu 8 candidatures suite à l'annonce de recrutement d'un responsable des services techniques. Il a décidé avec les adjoints de prolonger la parution de l'annonce et la réception des candidatures de 15 jours.

*Monsieur le Maire indique également que l'agent Laurent LHOMMEDET, agent des services techniques, lui a fait part verbalement de sa demande de retraite pour l'automne 2024. N'ayant pas d'écrit à ce jour, Monsieur le Maire n'a pour l'instant démarré aucune démarche pour son remplacement.

*Monsieur le Maire indique les éléments transmis par Cholet Agglomération dans le cadre de l'opération OPAH RU pour le bilan de la 1^{ère} année 2023-2024. Pour Coron, 16 contacts, 11 logements visités et 4 dossiers (2 déposés, 1 en-cours et 1 sans suite).

*Monsieur le Maire donne la parole à l'adjoint Alain DIXNEUF qui indique qu'une convention est conclue avec l'agglomération pour permettre la réalisation de la voirie définitive route de la Plaine. Les travaux de réseaux étant menés par Cholet Agglomération, la commune va participer financièrement à l'aménagement qui correspondra aux besoins de sécurisation et ralentissement de la circulation.

*Monsieur le Maire rappelle les élections européennes du 9 juin 2024. 37 emplacements doivent être prévus en raison des listes déposées. Le planning des permanences électorales est présenté pour être complété par les conseillers.

*Une nouvelle directrice arrive à l'école Saint Louis à la prochaine rentrée de septembre. Elle connaît bien Coron, ses parents ont habité la commune. Une rencontre va être fixée avec elle pour lui présenter les services enfance. Le directeur actuel est en poste depuis 2013 et a indiqué au Maire qu'il a passé de bonnes années dans l'établissement et a eu de bonnes relations avec la commune et ses représentants.

*Concernant la Maison de Santé, les baux sont en cours d'élaboration. Il n'est actuellement pas prévu de bail entre le Centre Municipal de Santé et la Maison de Santé, la trésorerie devant nous le confirmer prochainement.

*L'enquête publique concernant le futur lotissement du Coteau du Pinier est bien terminée et la délibération a été prise à l'agglomération en avril. Aucune contestation n'a été faite. La délibération de modification du PLU doit être prise en juin prochain. Le cabinet Rigaudeau continue à proposer des esquisses suite aux différentes remarques et nous sommes rendus à 9 ! Les 35 lots devraient être commercialisables au courant du 2^e trimestre 2025. La demande de terrains viabilisés est actuellement nulle et la question se pose sur l'aménagement du lotissement en 1 ou 2 fois.

*Pas de préemption pour le bien situé 1 rue de l'Ebeaupin.

* COMMISSIONS COMMUNALES

*Affaires sociales : distribution par les élus à tous les foyers de la plaquette concernant les journées des 14 et 15 juin suite à la venue du bus olympique de la Région des Pays de la Loire. Les commerçants sont remerciés via leur président car ils vont financer des tee-shirts pour les porteurs de la flamme, flamme qui va être confectionné par Olivier DUPÉ. Les écoles aux alentours ont été sollicitées et à ce jour seules les écoles de Coron et de la Salle de Vihiers seront présentes / d'un tract concernant une association en cours de création organise une randonnée tracteurs le 20 juillet, action soutenue par l'association La Coronais Fraytillante. Les bénéfices de cette journée seront reversés au Téléthon / d'un tract sur l'organisation d'un concours de pronostics par le local jeunes, la participation servira à financer la sortie au Parc Astérix l'année prochaine / une journée des JO numériques est prévue avec les centres de loisirs des mercredis des communes de Coron, La Plaine, Somloire, Maulévrier, Yzernay et Les Cerqueux. Monsieur le Maire et l'adjointe ont été interrogés par quelques jeunes du centre sur comment ils voient les JO. Un temps fort est prévu à Coron le 19 juin où les 6 communes seront réunies / les inscriptions aux 5 camps se passent bien. 80 enfants sont inscrits actuellement sur 120 places. Tous les animateurs sont recrutés / Céline GUILBERT, conseillère suppléante à la culture à l'agglomération informe sur les spectacles prévus à Coron. Le concert prévu le 26 avril 2025 est confirmé et un spectacle de théâtre amateur de la troupe de Saint Léger sous Cholet aura lieu le 24 mai 2025 dans le cadre d'itinérances.

*Aménagement de l'espace : Bouchet TP Yzernay vient demain pour mettre en place la déviation prévue dans le cadre des travaux et démarre les travaux semaine prochaine. Une finition « temporaire » permettra le passage de la course cycliste organisée lors de la fête de la Saint Louis fin août / les travaux de réseau d'eau potable sont actuellement finis. Une 3^e réception de travaux d'assainissement a eu lieu ce matin car l'agglomération n'est pas satisfaite de ce qui est fait / une visite du canal rue Nationale a été faite ce matin pour en constater l'état et définir les travaux à venir. L'accès de ce canal se fait par

une propriété privée et il est possible de se tenir debout à certains endroits. La question se pose de faire passer un drone pour l'inspection du canal

*Patrimoine : travaux terminés à la maison de santé, restent des finitions. Une visite de chaque pièce a été faite pour repérer les corrections à apporter. Réception avec les entreprises prévue le 21 juin à 11 heures et l'inauguration officielle le 21 septembre à 10 h 30. Une visite libre sera organisée pour les coronnais de même jour de 8 h 30 à 10 h 00 / déménagement du Centre Municipal de Santé le 28 juin donc il n'y aura pas de consultations ce jour-là / les bénévoles de l'église vont aménager un chemin qui va de la sacristie au chemin piéton avec des pavés autobloquants récupérés chez un particulier

*Communication :

*Santé :

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 31 mai 2024

Le Maire, Xavier TESTARD